

# REGARDS

sur aucamville

sept/oct

2020

# 33

[www.ville-aucamville.fr](http://www.ville-aucamville.fr)

**ZOOM SUR**  
**Parlons budget**  
**avec nos élus!**

## **TRAVAUX**

Les chantiers  
de l'été

## **VIE ASSOCIATIVE**

Vos  
rendez-vous  
de la rentrée

## **SCOLARITÉ**

Vers une  
meilleure  
prise en compte  
du handicap

## **CULTURE**

Le Jean Marais  
fête le cinéma  
d'animation

**| VIE EN VILLE |** Citoyenneté: les enfants vont élire leurs conseillers municipaux **|** Transition écologique: extinction nocturne de l'éclairage public **|** **LE ZOOM |** Parlons budget avec nos élus! **|** **À EMPRUNTER |** Coups de cœur de la médiathèque **|** **À VOIR |** Animations du cinéma **|** **SORTIR |** Tous les événements locaux **|** **À SAVOIR |** La mairie recrute en PEC

# / SOMMAIRE /

//////  
Suivez les dernières  
actus de la ville  
sur la page Facebook  
[@ville-aucamville](#)



4 Distribution des colis alimentaires

4  
Ça s'est passé  
à Aucamville

5  
Vie en ville

**Travaux**: les chantiers de l'été  
**Vie associative**: une fête locale petit format  
**Scolarité**: vers une meilleure prise en compte du handicap  
**Citoyenneté**: les enfants vont élire leurs conseillers municipaux  
**Culture**: le Jean Marais fête le cinéma d'animation  
**Transition écologique**: extinction nocturne de l'éclairage public



6 La crèche Les Bambins 2 prend forme

13  
LE ZOOM  
Parlons budget avec nos élus!

16  
À emprunter  
La médiathèque vous conseille...

17  
À voir  
Coups de cœur du cinéma

19  
Sortir à Aucamville

La mémoire des murs  
Cinés-goûters bios  
Danse avec la Cie La Baraque  
Toulouse Polars du Sud  
Culture Bus

21  
À Savoir

22  
État civil

23  
Infos pratiques



11 Le Jean Marais fête le cinéma d'animation



19 Culture de la violette à Aucamville

Magazine bimestriel d'information municipale diffusé gratuitement  
Responsable de la publication: Gérard ANDRÉ • Responsable de la rédaction: Maïté Aujard  
Iconographie: Mairie d'Aucamville • Création et réalisation: Studio ogham — ISO 14 001  
Impression: Messages imprimerie • Mairie d'Aucamville: Place Jean Bazergue — Aucamville/CS 80 213  
Aucamville — 31142 Saint Alban Cedex — Tél. 05 62 75 94 94 • Site: [www.ville-aucamville.fr](#)  
Document imprimé sur papier PEFC, Imprim'Vert — Tirage à 5 500 exemplaires





Cette rubrique est la vôtre,  
envoyez-nous vos questions  
et l'équipe municipale  
vous répondra dans  
le prochain numéro!

communication  
@ville-aucamville.fr



## # SÉCURITÉ

**La rue Pierre et Marie Curie à Aucamville voit passer des véhicules souvent à plus de 70 ou 90 km/h au lieu des 50 autorisés, tout cela sans se soucier des risques pour nous les résidents. Les voisins font régulièrement part de demandes individuelles envoyées à la mairie pour la mise en place de ralentisseurs depuis plusieurs années mais rien n'est fait. Evelyne D.**

**Suite aux courriers individuels reçus demandant la sécurisation de la rue Pierre et Marie Curie, une demande a été faite par la Mairie et prise en compte le 24 septembre 2019 par Toulouse Métropole, qui a la compétence voirie. Notre demande visait à sécuriser cette rue par une signalisation et la mise en place de coussins berlinois ou dos d'âne entre la rue des Peupliers et la rue Gustave Eiffel. Nous sommes actuellement en discussion avec Toulouse Métropole pour statuer sur le nombre de ralentisseurs à installer et leur emplacement, afin de choisir la solution la plus adéquate pour qu'une sécurisation de la rue soit réalisée et intégrée dans le planning d'intervention du Pôle territorial Nord.**

**Pour votre information, des contrôles de vitesses ont été effectués en septembre et octobre 2019 (25 septembre 2019; 26 septembre 2019; 25 octobre 2019; 1<sup>er</sup> octobre 2019) mais aucune infraction liée à la vitesse n'a été relevée.**



## Une rentrée particulière

À l'heure où j'écris ces lignes, le virus continue de progresser sur notre territoire, et nous sommes à nouveau contraints de durcir certaines règles comme le port du masque en centre-ville. Pourtant, la vie de la commune continue, et avec elle ses projets urbains, scolaires, culturels, associatifs, écologiques et citoyens, parce que toutes ces actions, menées par la commune et ses partenaires, sont essentielles au bien vivre à Aucamville. Je pense notamment au projet « La Mémoire des murs » qui, grâce à une balade interactive, nous permettra de revenir sur l'histoire de notre ville. Une mémoire collective nécessaire pour avancer ensemble vers un meilleur avenir.

## Construire la ville de demain

Nous arrivons aujourd'hui à un nouveau palier de la vie de notre ville, une transition nécessaire du passé de village au statut de ville de la première couronne de la métropole. Il s'agit de choisir une trajectoire budgétaire qui permette d'assurer la continuité des services publics tout en prenant en compte les évolutions de la population. Nous devons investir pour mettre à niveau nos services (renforcement de la police et du CCAS, création d'un nouveau groupe scolaire, rénovation du cœur de ville...). Or, les dotations de l'État baissent, la taxe d'habitation disparaît, sans compter l'impact de la crise sanitaire sur les finances de la commune. Conscients de ces réalités, nous avons fait le choix de l'augmentation de l'impôt foncier, seul levier de financement restant pour préparer l'avenir et assurer un service public à la hauteur des besoins de notre population.

Gérard André  
Maire d'Aucamville



### Les trottoirs de la commune ont retrouvé le rotofil

Durant le confinement, afin d'assurer la sécurité des agents et la continuité du service public, l'entretien des trottoirs a été mis en attente, la priorité étant de permettre aux services concernés en effectifs réduits de gérer d'autres travaux plus urgents.

Dès que cela a été possible, des opérations de rotofilage ont été menées tous les quinze jours.

### Distribution des colis alimentaires

Déjà 8 ans qu'une équipe de bénévoles (principalement issus du conseil d'administration du CCAS) distribue des colis alimentaires aux personnes isolées ou démunies, en lien avec l'association toulousaine « Aide à la vieillesse ».

Un moyen de garder le lien plus qu'essentiel en ces temps de crise sanitaire! Nombreuses et nombreux ont été les nouveaux bénévoles qui se sont investis pendant cette période, et notamment beaucoup de jeunes: Mahmoud, Dorian, Maël, Aubanne et Louis. Cet élan de solidarité intergénérationnel est à saluer!

Par manque de disponibilité des personnes impliquées, l'équipe a malheureusement dû se résoudre à mettre fin à la distribution de colis alimentaires depuis cet été, et ce jusqu'à nouvel ordre.



### > Du 3 au 24 juin La médiathèque confinée a lancé son bibliodrive

Dès que les conditions sanitaires l'ont permis, et afin d'éviter tout risque de contamination, les équipes de la médiathèque ont mis en place un bibliodrive du 3 au 24 juin. Vous avez été nombreux à profiter de ce processus inédit pour redécouvrir le plaisir de feuilleter de nouvelles pages.

**TRAVAUX: LES CHANTIERS DE L'ÉTÉ P. 6**

**VIE ASSOCIATIVE: UNE FÊTE LOCALE PETIT FORMAT P. 7**

**SCOLARITÉ: VERS UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU HANDICAP P. 9**

**CULTURE: LE JEAN MARAIS FÊTE LE CINÉMA D'ANIMATION P. 11**



Route de Fronton

## Travaux

# De mi-septembre à mi-octobre : circulation route de Fronton coupée dans les deux sens

Dans le cadre des travaux de renouvellement des réseaux humides, une deuxième phase de déviation sera mise en place durant environ 4 semaines. La déviation, direction Saint Alban, passera par la place Nougéin pour les voitures et par les chemins André Salvy, Laurent, puis Azas pour les bus. Le retour vers Toulouse est maintenu sur le chemin des Bourdettes.

## #TELEX // Collecte des déchets

Durant toute la durée des travaux, les riverains habitants sur la route de Fronton côté impair sont invités à apporter leurs conteneurs jusqu'à l'intersection la plus proche de leur domicile : rue du Général Maurel, impasse de la Buissaie, impasse Nicole, avenue de Lacourtenourt, impasse des Jardins, impasse Payen, avenue des Pins. Les collectes des côtés pairs et impairs pourront ainsi se faire simultanément.

## Travaux

# Les chantiers de l'été

La période estivale n'est pas synonyme de pause pour les projets travaux de la commune, bien au contraire ! Diaporama des chantiers réalisés et des opérations en cours.



Réunion publique au parc municipal

### Premiers coups de pelleuse pour l'extension du parc municipal

En prévision de l'agrandissement du parc et du projet de déménagement de la Direction des Services Techniques de l'Urbanisme et de l'Environnement (DSTUE), les deux maisons acquises par la commune, au 16 route de Fronton, doivent être démolies. L'opération de démolition est prévue entre mi-août et mi-septembre, en fonction du résultat de l'appel d'offres et de l'attribution du marché.

Rappelons qu'une première réunion publique au sujet de l'extension du parc municipal a eu lieu le 8 juillet dernier. À cette occasion, plusieurs groupes de travail intergénérationnels ont permis de recueillir les avis des aucamvillois. Cet automne, l'équipe de concepteurs-paysagistes présentera sa première vision du projet, tenant compte autant que possible des envies exprimées par les habitants. Au terme des travaux, vous serez également conviés, afin que l'ensemble de ce qui a été fait vous soit expliqué.

### Un stade exclusivement dédié au rugby

Au cours de l'été, l'ancien terrain d'honneur de football s'est transformé en terrain de rugby pour répondre aux exigences régionales (les matchs de foot sont transférés à St Alban). Le terrain a été élargi afin de garantir les distances de sécurité nécessaires par rapport aux mains courantes. Un éclairage LED a été installé en remplacement de l'existant, qui était obsolète. Enfin, les poteaux de rugby, ainsi que les marqueurs de limite du terrain, ont été mis en place.

### La nouvelle crèche Les Bambins prend forme

Les modulaires de la nouvelle crèche située rue des Écoles ont été livrés début juillet par camion. La livraison de cet équipement est prévue pour novembre, avec un déménagement pendant les vacances de Noël et une mise en service en janvier.

En parallèle, Toulouse Métropole réalise des travaux de voirie entre la mi-août et la mi-septembre afin de créer des places de stationnement latérales et de finaliser le trottoir devant la crèche.

### Le projet du centre médical Villaret avance

L'ouverture de ce nouveau centre médical est prévue pour début 2021, sous réserve d'aléas de chantier. Les études pour l'aménagement du parking réalisées par la mairie se poursuivent afin que celui-ci concorde avec la livraison du bâtiment fini.



### #TELEX //

#### Propreté déjections canines : les distributeurs de sacs sont arrivés

Nous vous annonçons dans le numéro de Mars-Avril du Regards, la pose de distributeurs de sacs à titre expérimental dans plusieurs zones de la commune. Repoussée pendant le confinement, cette opération a enfin pu démarrer dans le courant de l'été.

Pour rappel, si vous ne ramassez pas les déjections de vos compagnons à quatre pattes, vous vous exposez à une amende de 35 à 450 €.

**Aucamville dit STOP aux déjections canines dans les espaces publics. Et vous ?**

Une réflexion est menée pour un parking plus respectueux des infiltrations pluviales, avec un travail sur les végétaux (choix d'espèces, point de fraîcheur, etc.) afin de limiter au maximum l'effet « îlot de chaleur ».

### Déchargement des modulaires de la crèche par convoi exceptionnel



## Une fête

### locale petit format

Afin d'assurer la pérennité des acteurs économiques de cet événement, il a été décidé de maintenir la fête locale, sous un format réduit tenant compte de la situation sanitaire actuelle.

La fête foraine sera installée sur son emplacement habituel, dans un périmètre fermé sur le même modèle que le marché de plein vent en temps de déconfinement avec gestion des flux de personnes. Les forains devront porter une attention toute particulière au nettoyage des attractions. Pour des raisons de sécurité sanitaire, il n'y aura ni feu d'artifice, bal et buvette, ni l'apéritif du dimanche midi. Ce type d'événement festif ne doit pas faire oublier les mesures et gestes barrière : respect de la distanciation sociale, port du masque obligatoire et lavage des mains avant l'utilisation des manèges.

**Du 11 au 13 septembre**  
Fête foraine pendant trois jours,  
place de la mairie et rue des Écoles

**Samedi 12/09 > Après-midi**  
Concours de pétanque « Challenge de la municipalité » réservé aux membres du club (boulodrome du lac)

**Dimanche 13/09 > 10h45**  
Dépôt de gerbe au monument aux morts  
11 h : messe à l'église

**Après-midi**  
Concours de pétanque ouvert à tous dans le cadre du Challenge Cornac (boulodrome du lac)

sous réserve des conditions sanitaires

## Social

### Les ateliers du CCAS reprennent !

Tout au long de l'année, en période scolaire, le centre communal d'action sociale propose des ateliers hebdomadaires ouverts à tous : un atelier d'alphabétisation pour apprendre le français de manière ludique et pratique (langage de la vie courante) et un atelier tricot (tous niveaux) pour passer un moment convivial autour d'une petite collation.

Atelier café tricoté (jeudis de 14 h à 16 h) :  
jeudi 3 septembre

Atelier d'alphabétisation (lundis et vendredis de 14 h à 16 h) :  
lundi 5 octobre

+ d'infos : CCAS 05 34 27 03 58 - ccas@ville-aucamville.fr

### # À SAVOIR //

L'équipe d'AGIR abcd, qui propose les ateliers d'alphabétisation, recherche des bénévoles !

Contact : 05 61 13 31 57 - agirabcd31@gmail.com



## Citoyenneté

### Bienvenue à Aucamville !

La ville accueillera ses nouveaux habitants le jeudi 8 octobre à 19 h, salle Brassens.

Le maire, entouré de son conseil municipal, présentera la ville, ses acteurs et ses projets. Un moment d'échanges autour du verre de l'amitié permettra de faire connaissance. Si vous avez emménagé à Aucamville depuis septembre 2019, vous pouvez laisser vos coordonnées à l'adresse mail suivante :

**communication@ville-aucamville.fr**  
ou téléphoner au 05 34 27 68 80 pour recevoir une invitation.

### # BREF // Vie Associative //

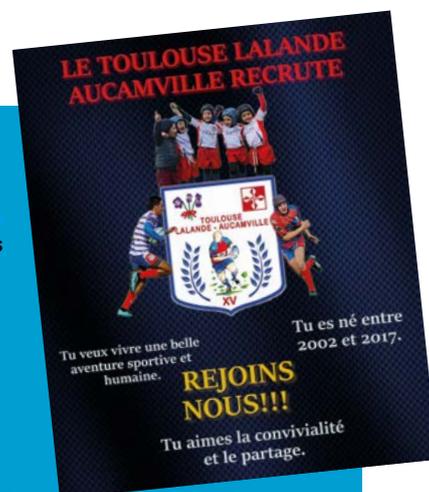
#### Un repas pour remercier le tissu associatif

Chaque année, en septembre, la commune réunit les responsables associatifs lors d'une réception à la salle Brassens. Prêvu pour le jeudi 17 septembre, ce rendez-vous traditionnel prend une toute autre signification aujourd'hui, alors que la crise sanitaire a lourdement impacté le quotidien et les finances des associations locales. L'objectif sera cette année de les assurer du soutien logistique et financier de la collectivité, qui s'engage à les accompagner au mieux dans cette période difficile.

### # RUGBY //

Le Toulouse Lalande Aucamville XV (TLA)  
Reprises des entraînements le mercredi 2 septembre dès 16 h 30 au complexe des violettes (accès chemin des carrières ou chemin de Lespinasse)

Contacts  
Cyril : 07 86 13 97 43  
Mathias : 06 18 25 64 51  
recrutement.tlaxv@gmail.com



## Vie associative

### Le Tennis Club d'Aucamville fait sa rentrée

Pressé de reprendre les cours après une saison stoppée nette par le virus, le club a avancé la reprise, initialement prévue fin septembre, au 31 août.

À vos agendas! Le TCA a d'ores et déjà programmé deux rendez-vous pour les mois à venir.

#### Portes ouvertes du club

samedi 5 septembre de 15h à 18h  
Grand parking du complexe sportif.

Au programme: terrains en accès libre, initiations avec les enseignants, test du radar pour le service, stand des partenaires du club, etc. Un pot de l'amitié sera proposé à 18h, suivi de la remise des récompenses du tournoi interne et d'une soirée pétanque.

#### Tournoi Open des Violettes

du 19 au 30 octobre

Contact du TCA 0766 864 514  
tcaucamville31@fft.fr



Groupes et équipes pédagogiques du TCA

## Microtel Club Toulousain recrute des animateurs bénévoles

**Vous avez une bonne pratique** d'une ou des applications les plus courantes sans être nécessairement un professionnel de l'informatique ou de la formation ?

**V**ous avez envie de partager vos connaissances, voire votre passion, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, soit pour aider dans les animations existantes soit pour créer de nouvelles activités? Microtel a besoin de vous!

#### Domaines abordés:

Bureautique, Windows, Arduino. Sensibilisation à l'importance de l'outil Internet pour communiquer: connaissances de base (ouvrir un compte e-mail, scanner et envoyer des documents). Utiliser un smartphone (Android, iPhone). Logiciels: Publisher, Powerpoint,

Diaporamas. Photo numérique, vidéo numérique et technique. Maintenance et sécurité.

L'association compte 50 adhérents de tout âge, plutôt seniors, souhaitant acquérir et confirmer leurs connaissances des outils numériques et des passionnés cherchant à échanger.

**La ville d'Aucamville soutient cette association depuis 31 ans, notamment par la mise à disposition d'un local.**

+ d'infos: [microtel-club-toulousain.simplesite.com](http://microtel-club-toulousain.simplesite.com)



**#RAPPEL // Le pass sportif pour les 6-11 ans saison 2020-2021**  
La ville peut participer à la cotisation annuelle de votre enfant dans un club sportif partenaire. en fonction de vos revenus.

Demandes à transmettre avant le 16 octobre 2020 en ligne sur [www.ville-aucamville.fr](http://www.ville-aucamville.fr) ou fiches d'inscription disponibles en mairie et dans les locaux municipaux.

+ d'infos: 05 62 75 94 94  
ou [vie.associative@ville-aucamville.fr](mailto:vie.associative@ville-aucamville.fr)

## Vie associative

### Jujitsu Aucamville: des activités adaptées à toutes les générations

Affilié à la Fédération Française de Judo Jujitsu, le club Jujitsu Aucamville propose des cours de judo, jujitsu, self-défense, taïso et jujitsu enfants, dès 6 ans.

Le club reprendra ses activités à compter du mardi 8 septembre 2020. Les enfants de 6 à 9 ans seront accueillis tous les mercredis de 14h à 15h20 pour des séances ludiques et dynamiques, animées par un professeur diplômé d'état.

Par ailleurs, le club de Jujitsu Aucamville, propose des entraînements au Judo Jujitsu ados/adultes, les mardis et jeudis de 20h à 22h, des cours de self-défense, les vendredis de 19h15 à 21h15 et de Taïso, les samedis de 11h30 à 12h30. Toutes les activités sont encadrées par des diplômés d'État.

+ d'infos: 06 85 38 77 08



Atelier Arduino, par le Microtel Club Toulousain

## Scolarité

# Création d'une classe ULIS : vers une meilleure prise en compte du handicap

Dès la rentrée 2020, deux nouvelles classes ouvrent à l'école Jules Ferry, dont une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).



L'objectif ? Offrir aux enfants en situation de handicap la possibilité de poursuivre en inclusion dans une classe ordinaire des apprentissages adaptés à leurs potentialités et besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires, même lorsque leurs acquis sont très réduits.

### Quels enfants sont concernés ?

À Aucamville, une douzaine d'élèves de primaire, tous niveaux et handicaps confondus, intégreront ce dispositif. Sont éligibles les enfants présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles du langage ou de l'apprentissage, des troubles du comportement comme l'autisme, un handicap moteur ou sensoriel (audition, vision), etc.

Orienté vers ces classes sur décision de la CDAPH (Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées) en accord avec leurs parents, leur handicap ne leur permet pas d'envisager une scolarisation

individuelle continue dans une classe ordinaire. Ce dispositif n'existant pas dans toutes les communes, l'école pourra accueillir des enfants n'étant pas domiciliés à Aucamville.

### Qu'est-ce qu'une classe ULIS ?

Dans des classes de 27 élèves, l'enseignant n'a pas la possibilité d'accompagner individuellement les enfants présentant des troubles. Le dispositif ULIS permet de créer un espace dédié pour ces élèves, où ils peuvent effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves, avec un enseignant spécialisé.

Il ne s'agit pas d'isoler ces enfants dans une classe spéciale. Ils sont chacun inscrits dans une classe ordinaire et ne rejoindront cet espace dédié que lorsque la situation le nécessitera : mal-être, difficulté de compréhension, crise, etc. Ainsi, les besoins spécifiques de chaque enfant sont pris en compte, sans que cela n'influe sur le bon déroulement de la classe.

## Petite enfance

### Arrivée d'un éducateur spécialisé dans le service petite enfance

Depuis plusieurs années, la commune a souhaité développer l'intégration et l'accompagnement du handicap en crèche. Les structures de la petite enfance constatent une hausse d'enfants accueillis en situation de handicap (physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique).

C'est pourquoi la commune est actuellement en cours de recrutement d'un éducateur spécialisé ayant une expérience dans la prise en charge de personnes présentant un handicap, ainsi que dans le domaine de la petite enfance. L'objectif principal est de permettre le repérage précoce de la présence de signes d'alerte dans le développement de la socialisation, de la communication, avec retentissement sur le développement global. Il s'agit également d'avoir un(e) référent(e) au sein des structures de la petite enfance, formé(e) à la question du handicap. L'agent recruté viendra soutenir et accompagner les équipes du service dans le repérage de troubles précoces.

Le but à plus long terme est d'avoir un(e) référent(e) handicap pour tous les services, formé(e) à l'accompagnement des personnes en situation de handicap de 0 à 99 ans. La tenue de réunions internes, animées par l'éducateur spécialisé sur le repérage précoce des troubles, permettra de développer les compétences des agents dans ce domaine.



**Grâce à ces démarches, la commune fait le choix de l'accessibilité à l'enseignement pour toutes et tous, mais aussi de l'accompagnement des parents et de leurs enfants dans le parcours souvent compliqué face au handicap.**





## # À SAVOIR

Les actions du Conseil municipal des enfants durant le précédent mandat : projet intergénérationnel autour de la cuisine, ateliers de sensibilisation à l'utilisation d'internet, récolte de fonds pour l'association Hôpital Sourire grâce à la vente de jouets d'occasion, distribution du repas de Noël aux personnes âgées, projet d'implantation de boîtes à livres dans la commune, rencontre avec des élus (conseillers départementaux et député), commémorations et inaugurations diverses...

## # EN BREF //

**Centre de loisirs : inscriptions pour les vacances de la Toussaint**

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances du 19 au 30 octobre. Un programme sera mis à votre disposition dans les écoles ou sur le site internet de la ville en téléchargement mi-septembre. Les inscriptions se dérouleront du 21 au 25 septembre.

**Faites garder vos tout-petits ! Le nombre de places disponibles à la halte-garderie est de 22 demi-journées.**

**Horaires d'ouverture : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30 (le mercredi : 9 h - 12 h, avec accueil des bébés). Inscription au 05 61 45 46 11.**

**Pour ce qui est des assistantes maternelles, il reste 44 places. À cela s'ajoutent une place en dépannage jusqu'au mois d'octobre et une place en accueil périscolaire.**

**Il est possible d'obtenir la liste des assistantes maternelles auprès de la mairie (service petite enfance : 05 62 10 76 83).**

## Citoyenneté

# Les enfants vont élire leurs conseillers municipaux !

Pour faire suite à l'élection municipale de cette année, le nouveau Conseil municipal des enfants sera élu dès la rentrée au sein des ALAE.

Il est fondamental que l'apprentissage de la démocratie commence tôt dans l'existence de l'individu. Cet apprentissage intervient dans le cadre de l'école, des temps péri et extra scolaires et du milieu familial.

L'objectif éducatif est de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers...), mais aussi par une gestion de projets, par les enfants eux-mêmes, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative.

À l'image d'un Conseil municipal d'adultes, les jeunes élus devront donc réfléchir, décider

puis exécuter et mener à bien des actions dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la cité.

Le CME est composé de 24 enfants, élus pour une durée de deux ans et issus de chaque école élémentaire. Le groupe est paritaire et concerne les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2.

Les thèmes qui sont développés au sein de ce conseil portent sur la culture, le sport et les loisirs, l'environnement et la citoyenneté. Le travail préparatoire avec les enfants se déroule pendant le temps périscolaire dans le cadre du projet éducatif territorial et en partenariat avec les écoles élémentaires.

## # EN BREF //

**Le conseil métropolitain d'installation s'est tenu le jeudi 16 juillet 2020**

Le Conseil de Toulouse Métropole comporte 133 élus. Le bureau est composé de 68 membres dont le président et les 20 vice-présidents. Au sein de cette assemblée, la commune d'Aucamville est représentée par deux délégués : M. ANDRÉ et M<sup>me</sup> ARMENGAUD. À l'issue du vote par les membres du conseil communautaire, M. MOUDENC a été réélu président. Par ailleurs, M. ANDRÉ, maire d'Aucamville, a été élu 10<sup>e</sup> Vice-Président de Toulouse Métropole, chargé de la Culture.



M. André



M<sup>me</sup> Armengaud

© Bernard AIACH

## Culture

# Cet automne, le Jean Marais fête le cinéma d'animation



**Les conditions liées à la Covid-19 ne permettent pas d'organiser bon nombre de manifestations. L'édition 2020 du festival Les Animés n'est pas épargnée, mais ce n'est que partie remise !**

L'équipe du Jean Marais aime toutes les formes de cinéma et le cinéma d'animation en particulier. L'automne sera donc riche en programmes et rencontres pour tous les âges. Ainsi, le Jean Marais participera à la Fête du Cinéma d'Animation qui se déroulera sur le territoire national du 14 au 31 octobre. Comme les années précédentes, leur programme s'inscrit dans le cadre de l'opération « Les Toons débarquent » menée par l'ACREAMP avec le soutien de la Région Occitanie du 7 octobre au 17 novembre.

**À ce jour, le programme est en cours d'élaboration mais nous pouvons d'ores et déjà avancer quelques événements :**

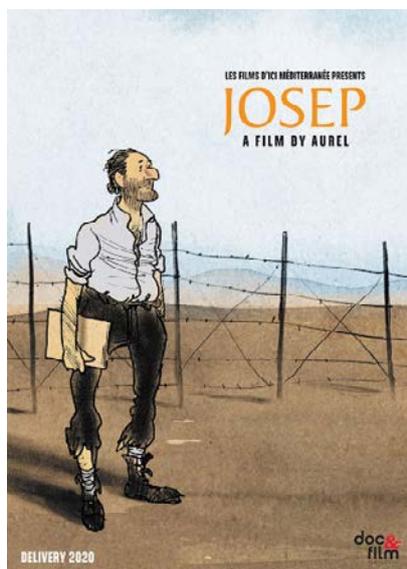
### Lundi 5 octobre à 18 h 30

**Le film d'animation pour adultes *Black is Beltza* de Fermin Muguruza sera diffusé dans le cadre du festival Cinespaña.**

Octobre 1965, New York. Les traditionnels géants des Fêtes de Pampelune sont invités à défiler sur la 5<sup>e</sup> avenue. Mais les autorités américaines interdisent la participation des deux géants noirs dans le contexte de la ségrégation raciale. C'en est trop pour Manex qui, fidèle à ses convictions et son tempérament rebelle, part à la découverte du New York de la lutte pour les droits civiques et de

la contre-culture. Il est alors loin de s'imaginer que c'est le début pour lui d'un périple loin de son Pays Basque natal, entre Cuba et Mexico, en passant par Alger et Montréal.

Entre voyage initiatique et odyssée libertaire, Manex traverse le monde en ébullition de cette fin des années soixante, celui de la Guerre Froide et des mouvements de libération des peuples.



### Vendredi 9 octobre à 19 h 30

***Josep*, film d'animation du réalisateur français Aurel qui traite de la guerre d'Espagne.**

**À la suite de la diffusion de ce film, un débat aura lieu en présence du réalisateur.**

Février 1939. Submergé par le flot de Républicains fuyant la dictature franquiste, le gouvernement français les parque dans des camps. Deux hommes séparés par les barbelés vont se lier d'amitié. L'un est gendarme, l'autre est dessinateur. De Barcelone à New York, l'histoire vraie de Josep Bartolí, combattant anti-franquiste et artiste d'exception.

### Choix de la date en cours

***Ailleurs*, film d'animation réalisé par Gints Zilbalodis (dès 10 ans)**

Un jeune garçon se réveille suspendu à un arbre après un accident d'avion. Au loin une grande forme menaçante s'approche de lui. Pour la fuir il se réfugie à l'entrée d'une caverne où l'étrange forme ne parvient pas à le suivre. Dans cette caverne, le jeune homme trouve une carte et une moto qui le poussent à prendre la route pour essayer de rejoindre, de l'autre côté de l'île, le port et la civilisation.

***Akira*, film d'animation japonais pour adultes + d'infos en page 17**

### Jeudi 29 octobre à 15 h

**Animation en salle : création de la bande son d'un film avec le bruiteur professionnel Jean-Carl Feldis qui était déjà venu à Aucamville. Cette animation est tout public et à vivre en famille !**



## Transition écologique Extinction des feux dans les quartiers résidentiels

**L'expérimentation** d'extinction nocturne de l'éclairage public dans plusieurs rues d'Aucamville a porté ses fruits. Aujourd'hui, tous les quartiers résidentiels bénéficient de ce dispositif de 1 h à 5 h du matin.



### La meilleure économie d'énergie est celle que l'on ne consomme pas

Pour faire des économies d'énergie, nous nous assurons tous d'éteindre la lumière lorsque nous quittons une pièce. Alors pourquoi ne pas faire de même dans les rues aux heures où l'espace public est le moins fréquenté ?

La consommation annuelle d'électricité pour l'éclairage public (près de 1 600 points lumineux à Aucamville) représente 40 % de la facture électrique municipale. À l'image de Tournefeuille, qui a vu sa consommation d'électricité pour l'éclairage baisser de 25 % après un an d'extinction nocturne, nous attendons une économie substantielle de notre facture. Cela nous permettrait de financer d'autres projets de rénovation énergétiques (ampoules LED, abaissement de puissance en nuit profonde, installation d'horloges astronomiques dans les coffrets de commande, panneaux photovoltaïques, détection de présence, etc.), sources de nouvelles économies.

### Protéger l'environnement et les êtres vivants

Outre l'objectif de réduire les dépenses publiques, il s'agit ici de participer à la lutte contre le dérèglement climatique, mais aussi contre la pollution lumineuse en ville. En effet, de nombreuses études ont démontré que l'éclairage nocturne avait des effets néfastes directs et indirects sur la faune (rythme biologique, reproduction et activité perturbés...), la flore (photosynthèse dégradée) et les êtres humains (troubles du sommeil, désynchronisation hormonale).

### Vers une hausse de l'insécurité ?

Lors de la phase d'expérimentation en 2017, la police municipale d'Aucamville, en lien avec la Gendarmerie, est restée très attentive à une possible hausse du nombre d'agressions et de vols dans ces zones, afin de répondre au sentiment d'insécurité ressenti légitimement par les habitants. Cela ne semble pas avoir eu d'incidence sur l'incivilité.

En matière de sécurité routière, en présence d'infrastructures réglementaires et d'une bonne signalisation, des études montrent que l'extinction n'a pas de corrélation avec l'accidentologie. Elle conduit même à un ralentissement naturel des véhicules. D'autant que les axes les plus fréquentés ne sont pas concernés.

### AXES NON CONCERNÉS PAR L'EXTINCTION

Rue des Écoles, chemin des Bourdettes, route de Fronton, chemin Dortis, avenue Salvador Allende, chemins Bellegarrigues et Anne Salles, chemin des Sarrières à partir de l'avenue des Pins, avenue de Lacourtensourt, rue du 11 Novembre, place Nougein, chemin Auguste Gratian, secteur ouest de l'autoroute à l'exception du chemin Camparnaud, de la rue des Aigrettes, de la rue de la Huppe et de l'impasse des Chaumières.

### SECTEURS EN COURS D'EXTINCTION SUITE À UN PROBLÈME TECHNIQUE

Chemin de la Plaine Andrau, rue des Marguerites, quelques rues le long de la rue du 11 Novembre.

## Environnement Abattage d'arbres dangereux

Dans le cadre de l'opération Cœur de ville, la commune a fait réaliser plusieurs diagnostics du parc arboré municipal, afin d'évaluer la résistance structurelle des arbres.

Les rapports d'expertises mettent en avant la nécessité d'abattre, pour des raisons de sécurité liées au risque de casse ou de chute, plusieurs platanes de la place Bazerque. S'il est nécessaire de les abattre très rapidement pour éviter tout accident, ils ne seront pas remplacés par de nouvelles plantations dans l'immédiat. En effet, le projet global de rénovation de la place, qui comprendra des choix d'emplacement et d'essences d'arbres, n'est pas encore prêt.



### # À SAVOIR //

**Les platanes, arbres emblématiques de nos places et routes, sont très sujets aux maladies comme le chancre coloré, qui cause chaque année la mort de nombre d'entre eux. C'est pourquoi nous nous posons actuellement la question du choix d'arbres plus résistants pour un parc arboré plus durable.**



# Parlons budget avec nos élus!

Rencontre avec Monsieur le maire Gérard ANDRÉ et son adjoint aux finances, aux ressources humaines et aux moyens généraux Francis MUSARD, afin d'échanger sur la situation financière de la ville et les perspectives pour l'avenir.



## En ce début de mandat quelle est la situation des finances de la ville ?

Notre situation financière à la clôture de l'exercice 2019 est très saine. Nos dépenses de fonctionne-

ment par habitant sont inférieures à celles des communes de même strate démographique. Nous avons réalisé 18 millions d'euros d'investissement sur le dernier mandat. L'autofinancement (épargne dégagée sur notre section de fonctionnement) a couvert 55 % de cet investissement et l'emprunt n'a été sollicité que pour 7,6 %. Aussi nous avons un endettement très faible de 229 € par habitant pour 631 € dans les villes de même strate\*.

Certes nous avons dû au cours du mandat compenser la baisse des dotations de l'État par des hausses des taux de taxe d'habitation et de foncier bâti. Le taux de taxe d'habitation de 6,35 % reste toutefois un des plus faibles des communes de l'agglomération.

\* rapport de l'observatoire des finances et de la gestion publique 2020 pour les communes de moins de 10 000 habitants appartenant à une métropole.

## Pour autant lors de la présentation au conseil municipal des orientations budgétaires, vous sembliez assez inquiet pour l'avenir ?

Oui. Inquiet à plusieurs titres. Tout d'abord parce que les tendances d'évolution pour les années à venir de nos recettes seront plus faibles que celles des dépenses et ce malgré tous nos efforts de maîtrise, ce qui signifie à terme une capacité d'autofinancement de nos investissements plus faible.

Ensuite, nous n'avons eu de cesse d'alerter l'État sur la baisse continue et inéquitable depuis 2014 de la dotation de fonctionnement que celui-ci nous verse. En 2020, c'est à nouveau 30 000 € de baisse. Cela est inconcevable au regard des charges auxquelles nous devons faire face afin d'assurer les

services publics que nous jugeons indispensables pour une ville de première couronne en plein développement au sein d'une métropole dynamique.

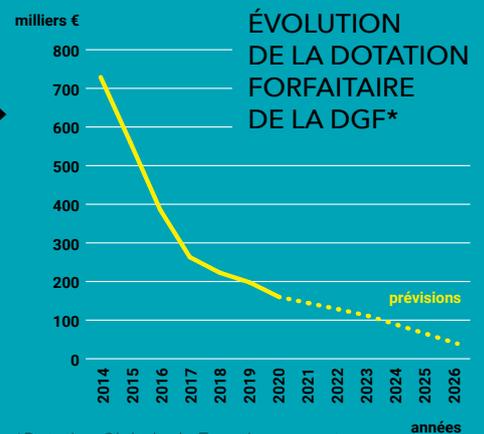
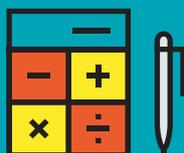
Inquiet car la réforme de la taxe d'habitation nous prive d'un levier fiscal. À partir de 2020, l'évolution de nos recettes fiscales ne reposera plus que sur la taxe sur le foncier bâti.

Enfin nous restons attentifs aux conséquences économiques de la crise sanitaire, qui aura inévitablement un impact sur les collectivités territoriales, et aux mesures que mettra en œuvre l'État.

## Votre programme en matière d'investissement se veut relativement ambitieux puisqu'il avoisine les 31 millions d'euros sur le mandat.

Ce montant peut paraître effectivement élevé mais ce ne sont que des investissements indispensables pour l'avenir de notre commune. Il s'agit de construire la ville de demain. Sur ces 31 millions, 11,56 millions serviront à la construction d'un nouveau groupe scolaire sur le secteur Gratian. Autre projet d'intérêt général et nécessaire: le cœur de ville. Aucamville a un statut urbain de pôle secondaire et il nous appartient d'assurer l'évolution et la mutation de la ville qui jouit d'une forte attractivité que l'arrivée en 2023 du Linéo 10 va conforter.

## PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2020-2026



\*Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État

## Total 2020-2026 en M €

Nouvelle crèche Bambins	1,28
Locaux police municipale	0,14
Aménagement parking Lucie AUBRAC	0,28
Rénovation bâtiments communaux et équipements des services	4,00
Acquisition et travaux Orientation Aménagement CAMPARNAUD	0,08
Construction et équipement groupe scolaire	11,56
Projet cœur de ville: extension Parc municipal	0,83
Projet cœur de ville: travaux Bar-Brasserie	0,35
Projet cœur de ville: reconstruction foyer municipal	1,50
Projet cœur de ville: espaces publics	2,50
Travaux Orientation Aménagement GRATIAN	1,00
Extension mairie	2,50
Aménagement ancien presbytère	0,40
Rénovation immeuble Comité Bassin Emploi	0,35
Recomposition îlot Matisse-Centre de loisirs	2,20
Locaux escrime	1,00
Terrains de jeux	1,15
<b>Total</b>	<b>31,12</b>



## Comment comptez-vous financer ces investissements qui vont certainement générer des charges de fonctionnement nouvelles ?

Tout d'abord nous partons d'une situation financière qui, je le répète, est saine, et cela est un atout. Ensuite, il est évident que nous ne pouvons être sur le même schéma financier que celui du précédent mandat.

Les perspectives d'évolution de nos recettes seront très faibles, de l'ordre de 1 %. Nos partenaires habituels sont eux aussi dans un contexte peu favorable et ils auront eux aussi à prendre en compte l'impact du COVID sur leurs ressources fiscales. J'espère que le Conseil Départemental, mais également l'État, seront à nos côtés pour nous aider à ce financement.

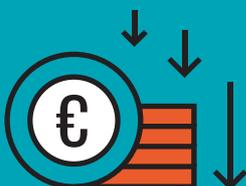


**La commune n'aura comme levier sur les ressources que la fiscalité et les redevances des services publics perçues auprès des usagers. C'est pour cela que le Conseil municipal a décidé de voter pour 2020 une augmentation du taux de foncier bâti, qui passe ainsi de 16,61 % à 19,10 %.**



## Vous savez que les hausses d'impôts ne sont jamais populaires et que les habitants considèrent qu'elles sont souvent synonymes de mauvaise gestion.

J'ai conscience des efforts demandés aux Aucamvillois et notamment pour les propriétaires. Nous avons une gestion rigoureuse et le conseil municipal n'a pas souhaité restreindre ou supprimer le niveau de service public proposé sur la commune. Notre population est relativement jeune et a besoin d'un minimum de services publics pour vivre harmonieusement sur la commune. On ne le



dit peut-être pas assez mais le consentement à l'impôt reste indispensable si l'on veut assurer un minimum de solidarité et structurer le développement de notre commune. Laisser croire le contraire est une hérésie. Les différents éléments de contexte que nous avons évoqués, et notamment le retrait permanent de l'État en matière financière, font que nous ne pouvons assurer le maintien des services publics et préfigurer la ville de demain sans ressources nouvelles.



## M. MUSARD nous explique... la disparition de la taxe d'habitation et ses conséquences

Il s'agit d'un bouleversement majeur de notre modèle fiscal qui va affaiblir l'autonomie financière des communes.

À partir de 2021, seuls les propriétaires de logements ou d'immeubles commerciaux ou industriels seront concernés par d'éventuelles hausses fiscales pour que la commune dispose de ressources évolutives afin de financer les équipements nouveaux et le maintien des services publics dont on a pu mesurer l'importance dernièrement avec la crise sanitaire.

Je regrette que les habitants qui ne sont pas propriétaires, et qui sont aussi utilisateurs des services publics, ne contribuent plus à leur fonctionnement à travers la taxe d'habitation.

Par ailleurs, au-delà de l'aspect financier, je ne suis pas certain que cette mesure soit bénéfique pour le contribuable en terme de démocratie locale. Enfin, il reste à mesurer à moyen terme l'impact de cette seule fiscalité sur le foncier bâti, sur les comportements des propriétaires fonciers et ses incidences sur le parc locatif.

### Quels changements pour la commune ?

Le produit de la taxe d'habitation disparaît définitivement des ressources budgétaires en 2021. Pour autant la commune ne voit pas ses ressources amputées par cette disparition car des mécanismes compensateurs ont été mis en place. À partir de 2021, la commune bénéficiera du transfert du taux départemental du foncier bâti. Le département perdra donc cette recette fiscale, qui sera compensée par une partie de la TVA, reversée par l'état au département.

Ne pouvant plus « toucher » au taux de taxe d'habitation, seule l'action sur le foncier bâti était possible. Le conseil a voté cette augmentation qui va permettre à la ville de bénéficier de 268 000 € supplémentaires pour lancer le programme d'investissement du mandat.

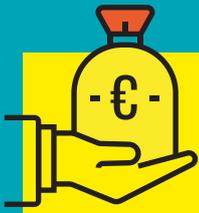
Cette augmentation se traduira pour le propriétaire d'une habitation individuelle par une hausse dans une fourchette allant de 24 € pour une maison avec une valeur locative de 950 € à 77 € pour une valeur locative de 3 075 € (montants annuels).

### Quelles conséquences pour le contribuable ?

Depuis 2018, environ 80 % des contribuables ont vu leur taxe d'habitation réduite par échelons jusqu'à une disparition totale pour l'année 2020. Suite à la décision de supprimer définitivement la taxe d'habitation pour tous les contribuables, les 20 % restants bénéficieront également de cette disparition échelonnée entre 2021 et 2023. En 2024, plus aucun contribuable ne sera imposé à la taxe d'habitation.

## # LE SAVIEZ-VOUS ?

La crise sanitaire a occasionné une perte de 355 000 € de recettes de fonctionnement pour la commune (cantine, ALAE, crèche, centre de loisirs, locations de salles...) et une baisse des dépenses de fonctionnement de 253 000 € (masse salariale et charges à caractère général, malgré une augmentation des dépenses d'hygiène de 40 000 €). Soit une perte totale de 110 000 € pour la commune.



## Savez-vous comment sont calculées la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti ?

### Qui est concerné ?

La taxe d'habitation est due par tout occupant d'un logement au 1<sup>er</sup> janvier, que cet occupant soit propriétaire ou locataire. La taxe sur le foncier bâti est due par le propriétaire du logement, qui n'est pas obligatoirement l'occupant, ou de locaux industriels et commerciaux, au 1<sup>er</sup> janvier. Toutefois, certains contribuables bénéficient au regard de leur situation d'abattements et d'exonérations.

### Comment sont calculées ces taxes ?

Le montant de l'impôt payé résulte de la multiplication d'une base d'imposition par un taux.

- La base d'imposition représente la valeur locative du bien immobilier. À la date d'achèvement de la maison, les services fiscaux lui attribuent une valeur locative en fonction de la catégorie du logement (huit catégories de délabré à haut standing), de la superficie du logement et de l'évaluation du confort (baignoire, chauffage...). La valeur locative pour la taxe sur le foncier bâti correspond à la moitié de la valeur locative servant au calcul de la taxe d'habitation. Cette valeur locative peut faire l'objet d'abattements décidés par la commune dans le cadre des dispositifs fixés par l'État.
- Le taux est fixé par le conseil municipal en principe lors du vote du budget primitif.

### # LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Comment est calculée la valeur locative d'un bien ?

La valeur locative représente le niveau de loyer annuel théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. Elle est calculée forfaitairement à partir des conditions du marché locatif de 1970 pour les propriétés bâties (aussi paradoxal que cela puisse paraître, toutes les réformes visant à actualiser ces valeurs depuis 1970 n'ont pas pu aboutir). Cette valeur locative 70 est modifiée par des coefficients forfaitaires d'actualisation et de revalorisation. Elle peut également évoluer au fil des années en fonction des changements constatés par l'administration, comme l'agrandissement de la surface habitable, l'accomplissement de gros travaux ou l'achat ou construction d'équipement(s) supplémentaire(s) : garage, piscine, véranda...

### Comment ces taxes reviennent à la commune ?

C'est l'État via le trésor public qui est chargé de recouvrer ces sommes auprès des usagers. Il reverse tous les mois aux communes un douzième du montant de ces impôts, qui constituent une recette de fonctionnement pour le budget. D'autres collectivités locales telles que le département ou Toulouse Métropole perçoivent également des taxes avec les mêmes bases d'imposition, mais avec des taux qui leur sont propres.

### Pourquoi certaines communes ont des taux très bas et d'autres très élevés ?

Toutes les communes ne sont pas sur le même pied d'égalité en matière de richesse fiscale notamment en fonction de leur situation géographique. En effet, outre les choix de gestion propres à chaque commune, la richesse fiscale des communes dépend en très grande partie des bases d'imposition du foncier bâti industriel (voir Blagnac, Colomiers...) plus que des bases d'imposition à la taxe d'habitation. Si la commune a des bases d'imposition élevées et avec une forte dynamique il n'y aura pas besoin de solliciter le taux d'imposition. Pour obtenir 100 € de produit fiscal on peut l'obtenir avec des bases de 1 000 € avec un taux à 10 % (commune avec des bases élevées) et on peut aussi l'obtenir avec des bases de 500 € avec un taux de 20 % (commune avec des bases moins élevées).



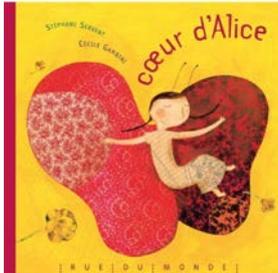
### #

#### LE CAS D'AUCAMVILLE

Les 100 hectares de zones d'activités ont permis à la commune, dès les années 80, d'avoir une richesse fiscale importante et dynamique alors que sa population était faible. La commune a donc pu maintenir des taux d'imposition très faibles dont celui de la taxe d'habitation qui est de 6,35 %. Aujourd'hui, le potentiel de développement de la commune étant limité, les évolutions des bases seront très faibles. Les ressources fiscales nouvelles passeront donc inévitablement par une augmentation du taux.



## La Médiathèque Luciano Sandron vous propose quelques coups de cœur...



**JEUNESSE**

**ALBUM (À PARTIR DE 3 ANS)**

**Cœur d'Alice**  
de Stéphane Servant  
et Cécile Gambini

Alice aime et n'aime pas plein de choses. Alice peut faire ou ne pas faire certaines choses. Car Alice est handicapée, mais ça ne l'empêche pas d'aimer la vie. Une belle histoire sur la différence.

Édition Rue du monde – 2007  
(livre emprunté à la Médiathèque  
départementale)



**ROMAN (À PARTIR DE 11 ANS)**

**Ma vie a changé**  
De Marie-Aude Murail

Madeleine travaille dans le CDI d'un collège et est la maman de Constantin. Tout se passe bien jusqu'à ce que des choses étranges se passent : des objets de l'appartement changent de place, des odeurs de fleurs envahissent la maison, le voisin devient étrange... Que se passe-t-il ?

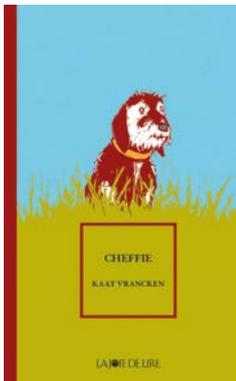
Édition L'école les loisirs – 1997



## Concours d'écriture 2020

Les équipes du service Culture et de la Médiathèque remercient tous les participants et félicitent les différents lauréats.

Aurore Merméty et Fanny Salat-Bourrat pour la catégorie adulte, Alice Malivert pour la catégorie lycée, Clément Garrigou pour la catégorie collège et Luce Manoukian-Croyet pour la catégorie primaire. Et bravo à la participation spontanée de Léandro Bichet et Ethann Saint-Fleury Le Dorze, élèves en maternelle. Un recueil rassemblant les nouvelles des participants (ayant donné leur accord pour cette diffusion) est consultable à la Médiathèque.



**ROMAN (À PARTIR DE 9 ANS)**

**Cheffie**  
De Kaat Vrancken

Cheffie vit avec sa maîtresse, Emma, et ses deux compagnons, deux teckels comme lui. Leur petite vie tranquille est chamboulée le jour où Berger arrive, et qu'Emma l'emmène avec elle dans toutes ses sorties ! Il n'en fallait pas plus pour rendre Cheffie jaloux !

Édition La Joie de lire – 2009



**ADULTE**

**ROMAN**

**Nos espérances**  
d'Anna Hope

Hannah, Cate et Lissa se sont rencontrées à l'université dans les années 1990 puis, la vie les amène à prendre des chemins différents. Alors qu'elles ont une trentaine d'années, elles font le bilan de leur vie et jalourent ce que les deux autres ont (carrière, mariage, indépendance).

Édition Gallimard – 2020

## # À NOTER //

Ouverte depuis le 24 août 2020,  
la médiathèque a retrouvé  
ses horaires habituels

**MARDI** : 14 h 30 – 18 h 30  
**MERCREDI** : 9 h 30 – 12 h 30  
et 14 h 30 – 18 h 30  
 **VENDREDI** : 14 h 30 – 19 h 30  
**SAMEDI** : 9 h 30 – 12 h 30

## / À voir /

### Les rendez-vous à ne pas manquer au cinéma Jean Marais



#### Infos & Résa

infos@  
lescinesdecocagne.com  
09 64 41 55 12  
www.lescinesdecocagne.com

#### CINÉMA JEAN MARAIS\* 14 SÉANCES PAR SEMAINE

séances supplémentaires  
pendant les vacances scolaires

# Tarifs : 6,50 € / 5,30 € / 4 €

Carte abonnement 38,40 €  
pour 8 entrées  
(soit 4,80 € coût unitaire)

# Tarif réduit pour  
TOUS les lundis

Parking gratuit / Espace détente  
(boissons et confiseries)

\* La salle de cinéma Jean Marais  
est un équipement de la ville  
d'Aucamville exploité par la société  
« Les Cinés de cocagne »

#### POLARS DU SUD

##### À couteaux tirés

de Rian Johnson

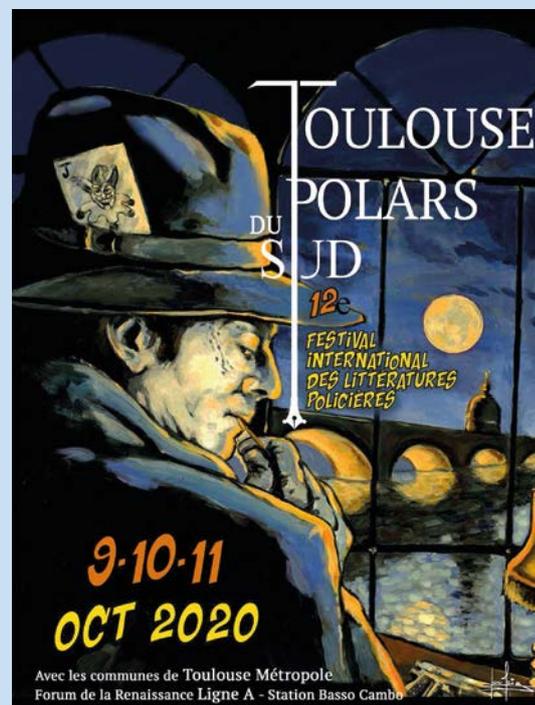
Célèbre auteur de polars, Harlan Thrombey est retrouvé mort dans sa somptueuse propriété, le soir de ses 85 ans. L'esprit affûté et la mine débonnaire, le détective Benoît Blanc est alors engagé par un commanditaire anonyme afin d'élucider l'affaire. Mais entre la famille d'Harlan qui s'entre-déchire et son personnel qui lui reste dévoué, Blanc plonge dans les méandres d'une enquête mouvementée, mêlant mensonges et fausses pistes, où les rebondissements s'enchaînent à un rythme effréné jusqu'à la toute dernière minute.

En partenariat avec la médiathèque  
municipale

Précédé d'une rencontre avec l'auteur  
toulousain de romans policiers Christophe  
Guillaumot à 18 h 30.

+ d'infos en page 19

Judi 8 octobre à 20 h 30  
#Tarifs habituels



Avec les communes de Toulouse Métropole  
Forum de la Renaissance Ligne A - Station Basso Cambo

#### FOCUS SUR LE CINÉMA D'ANIMATION



##### CINÉ-DÉBAT

Josep, de Aurel

En présence du réalisateur en  
partenariat avec Cinespaña

Vendredi 9 octobre à 19 h 30

##### Ailleurs

film d'animation réalisé  
par Gints Zilbalodis

Tout public dès 10 ans  
Choix de la date en cours

##### Atelier création

de la bande son d'un film  
avec le bruiteur professionnel  
Jean-Carl Feldis

Judi 29 octobre à 15h



##### Akira

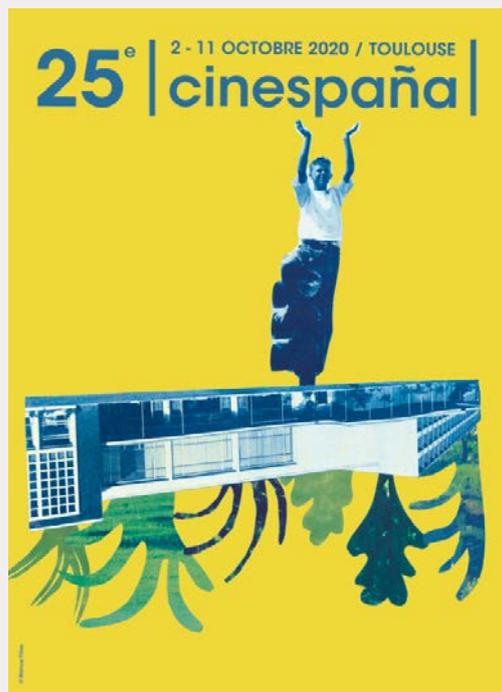
film d'animation japonais pour adultes

Choix de la date en cours

Synopsis : en juillet 1988, Tokyo est détruite.  
31 ans plus tard, après la Troisième Guerre mondiale, en 2019,  
Neo-Tokyo est une mégalopole corrompue et sillonnée par des  
bandes de jeunes motards désœuvrés et drogués. Une nuit, l'un  
d'eux, Tetsuo, a un accident en essayant d'éviter ce qui semble être  
d'abord un jeune garçon mais qui a un visage de vieillard. Il est  
capturé par l'armée et fait l'objet de tests ultrasecrets qui le dotent  
de pouvoirs surnaturels. C'est là qu'il apprend qui est AKIRA, ce  
garçon à la force incroyable à l'origine de la destruction de Tokyo.

Tarifs habituels / + d'infos en page 11

SOIRÉE CINESPAÑA



**Black is Beltza**

Film d'animation pour adultes de Fermin Muguruza

**Lundi 5 octobre à 18 h 30\***  
+ d'infos en page 11  
#Tarifs habituels

**Tiempo Después**

de José Luis Cuerda

Sélection en compétition officielle du Festival international du film de San-Sébastien 2018

Synopsis: En l'an 9177, le monde a été réduit à un seul édifice représentatif de privilégiés et à une banlieue où ont été relégués tous les chômeurs et morts de faim de la planète.



Le geste de révolte d'un vendeur de limonade suffira à plonger ce futur dans un conflit qui en rappelle fortement un autre. Suite du cultissime Amanece que no es poco (1989), cette nouvelle farce dystopique de José Luis Cuerda ravive la tradition populaire du sainete, chère au cinéma de la République. Attention, sous l'humour délirant se niche le désenchantement face à un monde en chute libre.

**Lundi 5 octobre à 20 h 30\***  
#Tarifs habituels (tarifs réduits pour les deux séances)

\*Auberge espagnole entre les deux séances (sous réserve des conditions sanitaires).

CINÉS-GOÛTERS BIOS

**Chats par-ci, chats par-là**

Synopsis: Des matous facétieux et attendrissants! De la ronde Bamboule aux félins malins d'Orient, en passant par une course au loup et une pêche extraordinaire, ces quatre fables concoctées par Fabrice Luang Vija sont un régal drolatique et lyrique. Miaou!

**Dimanche 20 septembre à 16h**  
dès 5 ans  
Goûter bio offert par la mairie à l'issue de la séance  
#Tarif: 4 €



© Yonathan Kellerman-OnP

**OPÉRA-BALLET**

**Balades sous les étoiles**

Film d'animation dans le cadre des « Toons débarquent »

Synopsis: La nuit, rien n'est tout à fait pareil... Six films courts autour de la nuit, des rêves, de la peur de l'obscurité et de rencontres entre les animaux et les hommes... Cinq jeunes réalisateurs et réalisatrices à l'imagination fertile pour une promenade poétique nocturne.

**Mercredi 21 octobre à 15h**  
Dès 6 ans  
Goûter bio offert par la mairie à l'issue de la séance  
#Tarif: 4 €

**Giselle**

Synopsis: Giselle est une paysanne, qui vit avec sa mère dans une petite maison à la campagne. Hilarion, le garde-chasse, est amoureux d'elle. Mais elle lui préfère un beau jeune homme rencontré récemment. Hilarion, poussé par la jalousie, lui révèle que le mystérieux jeune homme n'est autre qu'Albrecht, un duc déjà fiancé à une jeune fille de la noblesse...

Ce ballet continue de faire rêver des générations de danseurs et d'amateurs de danse classique. Il est devenu l'emblème du ballet romantique, avec ses longs tutus blancs et son histoire d'amour impossible.

**Dimanche 11 octobre à 14h30**  
#Tarifs: 16 € (moins de 16 ans: 12 €)



## Littérature

TOULOUSE POLARS DU SUD

Rencontre avec l'auteur  
Christophe Guillaumot



## PATRIMOINE

LA MÉMOIRE DES MURS

Une balade interactive dans l'histoire d'Aucamville, racontée par ses habitants

Samedi 19 septembre  
Rendez-vous à partir de 14 h  
place de la mairie

La mairie d'Aucamville, avec l'association La Trame et en partenariat avec Toulouse Métropole, vous invite à voyager dans le temps. Redécouvrez votre commune à la recherche du temps passé. Dans une démarche de transmission intergénérationnelle, l'association La Trame a recueilli des récits d'habitants, des témoignages intimes et des photos qui retracent l'histoire d'Aucamville 50 ans en arrière (et au-delà). Nous vous proposons de participer à la découverte de cette mémoire collective en vous promenant en famille ou entre amis dans la ville, au moyen de votre smartphone ou d'une tablette qui vous sera remise au point de départ, devant la mairie. Ainsi, au cours de la visite, sur un parcours établi, une application vous permettra de faire apparaître témoignages et images d'archives devant certains lieux.

Venez avec votre téléphone et oreillettes, chargez la batterie et activez votre connexion internet. Si vous n'êtes pas équipés, du matériel vous sera prêté en complément (en quantité limitée).

# Gratuit — Départ : de 14 h à 17 h

place de la mairie

durée de la promenade: 1 h

Un apéritif vous sera offert

à la fin du parcours (si les conditions sanitaires le permettent)

## CINÉ-GOÛTER BIO

CHATS PAR-CI, CHATS PAR-LÀ

Dimanche 20 septembre à 16 h

Dès 5 ans / + d'infos en page 18

# Tarif: 4 €

## DANSE

SURFACE ET PROFONDEUR  
C<sup>ie</sup> La Baraque

Vendredi 2 octobre  
Deux représentations: 18 h 30  
et 19 h 15, Jardins de l'Europe  
(repli Salle Georges Brassens  
si mauvais temps)

Pour sa trentième saison, la C<sup>ie</sup> La Baraque tient à convier plusieurs artistes qui ont compté dans leur histoire. La relation musique/danse faisant partie de l'ADN de leur travail, les danseurs seront accompagnés sur le plateau par de la musique vivante... Au programme: rythme, confrontation, fluidité, course, rencontre.

# Gratuit / Durée: 30 min  
(chaque représentation)



Jeudi 8 octobre à 18 h 30  
Médiathèque Luciano Sandron

Christophe Guillaumot, né à Annecy en 1970, est commandant de police au SRPJ de Toulouse, responsable de la section « Courses et jeux ». En 2009, il obtient le prix du Quai des orfèvres pour *Chasses à l'homme*. Avec *Abattez les grands arbres*, *La Chance du perdant* et *Que tombe le silence* il impose une série qui met en scène le personnage de Renato Donatelli, dit le Kanak, simple gardien de la paix, un costaud au grand cœur qui a quitté la Nouvelle-Calédonie pour le SRPJ de Toulouse.

En partenariat avec Toulouse  
Métropole et Polars du sud.

Une séance de dédicaces sera  
organisée à la fin de la rencontre.  
Cette rencontre sera suivie de la  
diffusion du film *À couteaux tirés*  
de Rian Johnson à 20 h 30 au cinéma  
Jean-Marais.

Public adulte

# Gratuit  
+ d'infos en page 17

## CINÉ-GOÛTER BIO

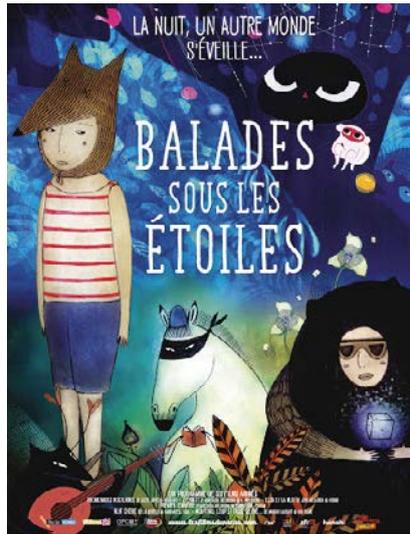
BALADES SOUS LES ÉTOILES

Mercredi 21 octobre à 15 h

Film d'animation dès 6 ans  
dans le cadre des « Toons débarquent »

+ d'infos en page 18

Tarif : 4 €



## Cultur' Bus

ORCHESTRE NATIONAL  
DU CAPITOLE

Happy Hour! Concerto de  
Beethoven et concerto d'Aranjuez,  
dirigé par Kerem HASAN

Samedi 31 octobre à 18 h  
(départ en bus à 17 h place  
de la mairie), Halle aux grains

Bonaparte se fit couronner Napoléon...  
et Beethoven déchira la dédicace qu'il  
pensait lui adresser dans sa Symphonie  
n° 3! Plus de deux siècles après, celle-ci  
symbolise encore le refus de toute  
tyrannie. Sa fougue a les traits d'un jeune  
Anglais, le chef britannique Kerem  
Hasan. À ses côtés dans le Concerto  
d'Aranjuez, le guitariste toulousain  
Thibaut Garcia incarne mieux que tout  
autre cet amour de la ville rose pour la  
musique.

Réservation obligatoire auprès  
du service culture du 15  
au 30 septembre  
(merci de nous prévenir  
de votre venue par téléphone  
au 0562 75 96 42)

En partenariat avec les mairies  
de Fonbeauzard et de Launaguet  
Tarifs: 17 € / 5 € (- de 27 ans)

© Ioana Sasu (Pixabay)

## Autres événements

### Animations

FÊTE LOCALE

Fête foraine pendant trois jours,  
place de la mairie et rue des Écoles

Du 11 au 13 septembre

samedi 12 septembre

Après-midi – concours de pétanque  
« Challenge de la municipalité » réservé aux  
membres du club (boulodrome du lac)  
*sous réserve des conditions sanitaires.*

dimanche 13 septembre

10h45 – dépôt de gerbe et messe au  
monument aux morts et à l'église

Après-midi – concours de pétanque ouvert  
à tous dans le cadre du Challenge Cornac  
(boulodrome du lac) *sous réserve des  
conditions sanitaires.*

Pour des raisons de sécurité sanitaire,  
il n'y aura ni feu d'artifice, ni bal et buvette,  
ni apéritif le dimanche midi.

+ d'infos en page 7

### Tennis

PORTES OUVERTES

Samedi 5 septembre  
de 15 h à 18 h

Initiation, matchs...

TOURNOI OPEN DES VIOLETTES

Du 19 au 30 octobre

Complexe sportif municipal  
chemin de Lespinasse



## La mairie recrute en Parcours Emploi Compétences

Que ce soit dans le secteur de la petite enfance, de l'hygiène et restauration ou de l'animation, la mairie privilégie les CUI-CAE PEC, qui permettent à l'agent recruté comme à la collectivité de sortir gagnants de leur collaboration.



### Qu'est-ce qu'un CUI-CAE PEC ?

De son nom complet Contrat Unique d'Insertion, Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, Parcours Emploi Compétences, le CUI-CAE PEC est un contrat à durée déterminée de 9 à 12 mois renouvelable, qui peut aller de 20h à 35h par semaine.

Il associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. Concrètement, la collectivité s'engage à former l'agent qu'elle recrute et à l'accompagner dans son insertion professionnelle. En contrepartie, l'État lui rembourse 40 % du salaire (sur une base de 20 h/semaine) et ses cotisations sont réduites. L'agent recruté bénéficie d'un suivi sur toute la durée du contrat, avec comme interlocuteur privilégié son conseiller Pôle Emploi.

### Qui est éligible à ce dispositif ?

Le CUI a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Il s'agit notamment des chômeurs de longue durée, des seniors, des travailleurs handicapés et des bénéficiaires de certains minima sociaux : revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS), allocation aux adultes handicapés (AAH).

### Quelles sont les mesures d'accompagnement proposées par la mairie d'Aucamville ?

La commune fait, certes, des économies sur les charges de personnel (grâce aux aides de l'état pour ce type de contrat), mais elle joue aussi et surtout le jeu de l'accompagnement des personnes recrutées. Ces dernières bénéficient en effet d'un tremplin et de compétences durables, grâce au financement par la mairie de formations adaptées à leurs parcours et projets professionnels :

- VAE ou préparation au concours d'entrée en école d'auxiliaire de puériculture pour les agents recrutés dans le service petite enfance,
- formation aux normes HACCP (normes d'hygiène de l'agroalimentaire) par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour le service hygiène et restauration,
- BAFA pour les animateurs.

Retrouvez les annonces pour les postes à pouvoir actuellement sur le site internet de la mairie d'Aucamville rubrique « Économie-emploi » sur la page

« Offres d'emploi Mairie ».

---

## Naissances

Safoka MANUOHALALO  
le 10/06/2020

Amina BOUDARRA  
le 13/06/2020

Emile CHÔTEL  
le 13/06/2020

Elio SELATNIA  
le 16/06/2020

Jules LAGACHE  
le 18/06/2020

Naomie ABO MANGUE  
le 26/06/2020

Léonie ALONGI  
le 17/07/2020

Lina AYACHE  
le 18/07/2020

Milo FOURCADE  
le 19/07/2020

Melina SMA  
le 20/07/2020

Mya MONTACQ  
le 21/07/2020

Diego BOSVY  
le 22/07/2020

Lina BENAMAR  
le 23/07/2020

Capucine DE THONEL D'ORGEIX  
le 23/07/2020

Sarah SAHSAH  
le 25/07/2020

Sami BOUZIANI  
le 27/07/2020

Georges BINDA  
le 28/07/2020

---

## PACS

Axèle ZUANIGH  
et Daniel ESCOBAR  
le 15/06/2020

Pierre COMTE et  
Siam MARTIN  
le 17/06/2020

Zayd ATYA et Morgane BARBARA  
le 24/06/2020

Lucile VALTEAU  
et Yves MENIVALLE  
le 02/07/2020

Priscilla SAINT-AIMÉ  
et Gaël FERRERO  
le 08/07/2020

Hélène TROULARD  
et Romain CHARRIER  
le 20/07/2020

Jean-Philippe TREICH  
et Lauriane LANÇON  
le 27/07/2020

Hélène MARTINS  
et Adrien GUYOT  
le 28/07/2020

---

## Mariages

Cédric ADAM  
et Anissa BASSOLETH  
le 20/06/2020

Cédric LIENAFI  
et Leslie THOUMIRE  
le 26/06/2020

Delphine THERON  
et Morgane VIEILLEFOND  
le 04/07/2020

Max FLOURAC  
et Astrid PELLIZZARI  
le 20/07/2020

Erwann AMPEN et Marilyne MAËS  
le 25/07/2020

Laure SENOC et Mathieu OLIVE  
le 25/07/2020

Rémy GANDOLFO  
et Manon SALVADOR  
le 30/07/2020

Michaël FORGAC  
et Adeline PELLIGRA  
le 01/08/2020

---

## Décès

Yvette ESTIEU (née HUC)  
le 03/06/2020

Claude GUICHARD  
le 06/06/2020

Aimé CAVANIOL  
le 09/07/2020

Bruno MICHEL  
le 09/07/2020

Raymond DIEUAIDE  
le 11/07/2020

Monique LICHTENSTEGE  
(née PICOMAL)  
le 11/07/2020

Patricia TERZI (née SOUBIRAN)  
le 12/07/2020

Hélina TAHAR  
(née BOUCHENTOUF)  
le 15/07/2020

## #ERRATUM//

Dans le précédent Regards, les noms d'épouse et les noms de jeune fille des personnes décédées ont été inversées. Nous tenons à vous présenter nos excuses pour cette erreur.

Thérèse ALBERT (née SOULIE)  
le 03/03/2020

Jacqueline COMBIER  
(née ANESE)  
le 12/03/2020

Célia HUC (née RACAUD)  
le 21/04/2020

Léonce PONS (née MARTY)  
le 17/04/2020

Marie CALSOU (née GRAULE)  
le 01/05/2020

Émilie BOITEUX  
(née MARTINS DE ARAUJO)  
le 31/05/2020

\* Selon les informations communiquées par les communes de naissance

## Horaires Mairie

ACCUEIL, ÉTAT CIVIL ET  
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Tél. 05 62 75 94 94  
mairie@ville-aucamville.fr  
www.ville-aucamville.fr

Lundi, mardi, mercredi et jeudi :  
8h30-12h et 13h45-18h  
Vendredi : 8h30-12h  
et 13h45-17h30

Astreintes urgences :  
06 88 20 78 17

## Réservation de salles

vie.associative@ville-aucamville.fr  
Mairie place Jean-Bazerque

Accueil physique mardi de 9h à 12h  
Accueil tél. : du lundi au vendredi  
de 10h à 12h

## CCAS

3 rue des Écoles  
Tél. 05 34 27 03 58  
ccas@ville-aucamville.fr

Accueil tél. : du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h

Accueil physique sur RDV

## Éducation-Jeunesse

(ALSH, ALAÉ, RESTAURATION  
SCOLAIRE...)

Le guichet unique Éducation Jeunesse  
est situé au centre de loisirs

Tél. 05 61 37 10 14  
education.jeunesse@  
ville-aucamville.fr

Période scolaire :

Lundi : 8h30 – 12h/14h – 18h30  
Mercredi : 8h30 – 12h/16h – 18h30  
Jeudi : 14h – 18h. Vendredi : 8h30 – 12h  
Le Guichet Unique est FERMÉ LE MARDI  
Vacances scolaires :  
Lundi : 9h – 12h. Jeudi : 14h – 18h  
En dehors de ces horaires,  
sur rendez-vous toute l'année.

## Petite Enfance

53 bis chemin de l'Oustalet  
Tél. 05 62 10 76 83  
mp.soumarmon@  
ville-aucamville.fr

## Direction des Services Techniques et Urbanisme

Accueil physique et téléphonique  
désormais en mairie

## Infos & dépannage 24 h / 24 h

EAU POTABLE VEOLIA EAU  
05 61 80 09 02

**NOUVEAU** : EAUX USÉES /  
EAUX PLUVIALES / EAU DE  
TOULOUSE MÉTROPOLE  
05 61 20 12 01

(prix d'un appel local)

**URGENCE SÉCURITÉ GAZ**  
(24 HEURES/24 ET 7 J/7)

08 00 47 33 33

(service et appel gratuits)

**URGENCE SÉCURITÉ ÉLECTRICITÉ**  
(24 HEURES/24 ET 7 J/7)

09 72 67 50 31

## Social

CONCILIATION DE JUSTICE

Permanences de M. Borry

Jeudis 10 et 24 septembre et  
jeudis 8 et 22 octobre de 14h à 16h

Tél. 05 62 75 94 94 - RDC Mairie

PERMANENCES MÉDIATION  
FAMILIALE

Tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois au

**RDC du CCAS, 3 rue des Écoles**

Prendre RDV avant au 05 34 27 03 58  
(du lundi au jeudi)

POINT D'ACCUEIL CAF  
(ANTENNE DE SAINT-ALBAN)

Accueil physique fermé.

RDV téléphonique (du lundi au vendredi :

8h-18h) ou RDV physique - antenne  
Toulouse-Riquet (du lundi au vendredi :  
8h30-16h30) via le **site de la CAF** :

rubrique Contacter ma Caf/Demander un  
rendez-vous ou par téléphone au

**0810 25 31 10**

(0,06€/min + prix d'un appel local)

## Santé

RÉSOGARDES

(PHARMACIES DE GARDE) : 32 37

ALLÔ DOCTEUR (consultation le soir,  
week-ends et jours fériés) : 39 66

## Police municipale

8 rue des écoles  
Tél. 06 71 83 53 00  
police.municipale@ville-  
aucamville.fr

Joignable du lundi au vendredi : 8h – 20h  
Soir et week-end : gendarmerie au 17  
ou élu de permanence : 06 88 20 78 17

## Finances publiques

1 rue Salgareda - CS 70015  
31141 Saint Alban CEDEX  
05 62 75 35 27  
t031042@dgfip.finances.gouv.fr

Lundi, mardi et jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h

Mercredi et vendredi : 8h30 – 12h

Info et aides sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## Déchets

TOULOUSE MÉTROPOLE

0800 74 97 74

(appel gratuit depuis un poste fixe)

ORDURES MÉNAGÈRES

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : vendredi

COLLECTE SÉLECTIVE (bac bleu)

**Mercredis 2, 16 et 30 septembre  
et mercredis 14 et 28 octobre**

sur l'ensemble de la commune

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

**Lundis 7 et 21 septembre  
et lundis 5 et 19 octobre**

sur l'ensemble de la commune

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-  
vous avec les services techniques.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE !**

(48h à l'avance minimum, hors week-end)

**Lundis 21 septembre et 19 octobre**

sur l'ensemble de la commune.

**Attention : seuls les encombrants des  
personnes inscrites seront ramassés**

Inscriptions auprès de MÉTROPOLE

INTERVENTION au 0 800 201 440

(appel gratuit depuis un poste fixe)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de  
13h30 à 17h ou en ligne sur

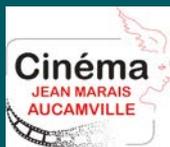
<https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr/>

(créez votre compte usager et programmez  
votre collecte!)

AU CINÉMA JEAN-MARAIS  
EN OCTOBRE



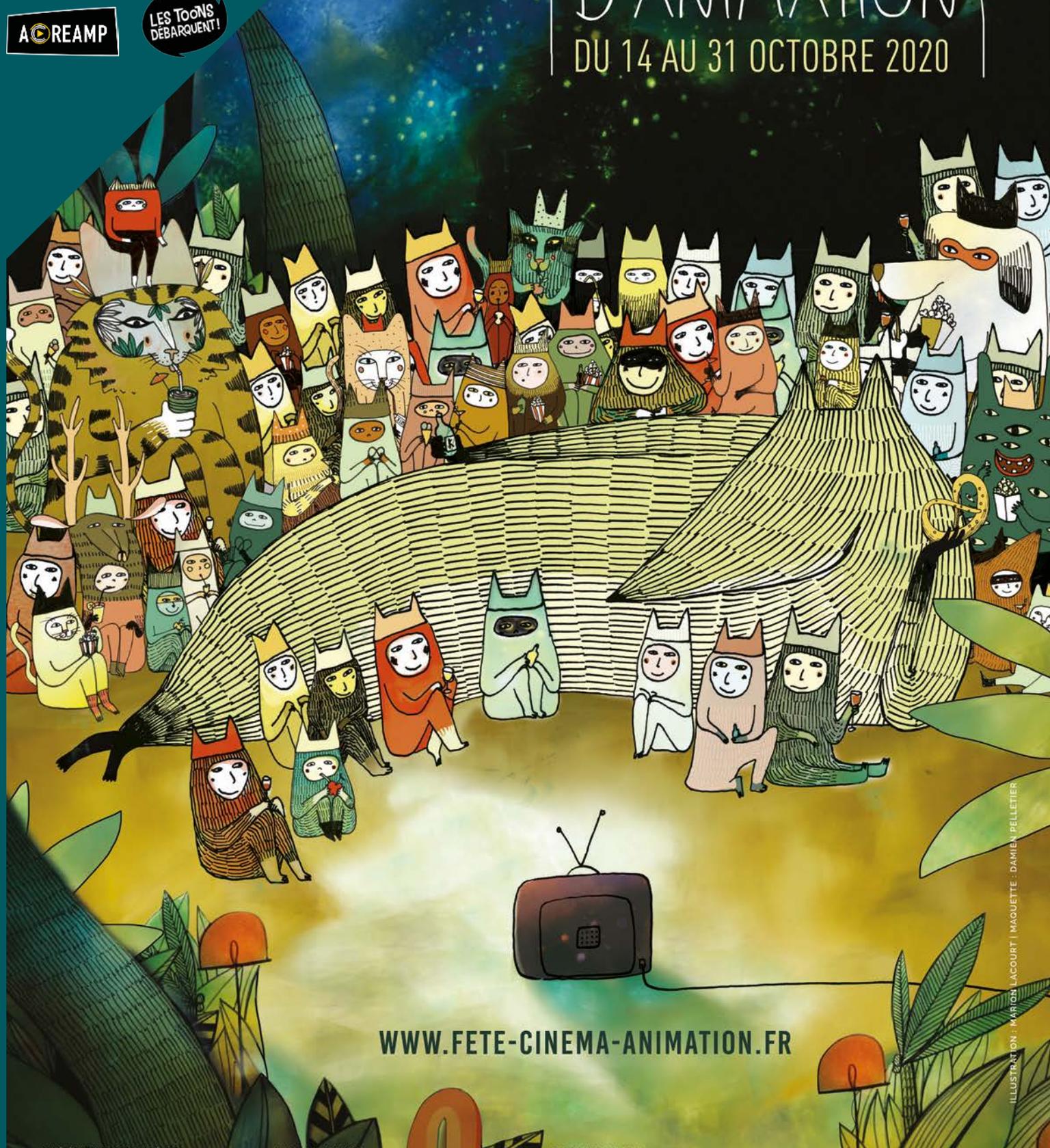
LES CINÉS DE COCAGNE



19<sup>e</sup>  
FÊTE DU CINÉMA  
D'ANIMATION  
DU 14 AU 31 OCTOBRE 2020



LES TOONS  
DÉBARQUENT!



[WWW.FETE-CINEMA-ANIMATION.FR](http://WWW.FETE-CINEMA-ANIMATION.FR)

UN ÉVÉNEMENT COORDONNÉ PAR



AVEC LE SOUTIEN DE



EN PARTENARIAT AVEC



ILLUSTRATION : MARION LACOURT | MAQUETTE : DAMIEN PELLETIER